



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Communiqué de presse



Paris, le 15/12/2020  
N°483

### **Assemblée générale des « Territoires d'industrie » : 253 premiers projets soutenus par « France Relance »**

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, Régions de France et l'AdCF – Intercommunalités de France ont réuni ce jour la troisième Assemblée générale des 148 territoires d'industrie.

« Territoires d'industrie » est un programme de reconquête industrielle lancé par le Premier ministre le 22 novembre 2018. Il s'adresse aux territoires les plus industriels du pays, à travers un soutien prioritaire aux 1 600 projets qu'ils ont fait remonter du terrain. Il est piloté par les conseils régionaux et animé localement par un binôme élu-industriel.

Ce programme est inscrit au cœur du plan « France Relance » présenté par le Gouvernement, le 3 septembre dernier. Doté de 400 millions d'euros d'ici 2022 à l'échelle nationale, le « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » vise ainsi à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les Régions et les préfetures de région, au travers de revues régionales d'accélération. Ils doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

A cette occasion, Jacqueline Gourault et Agnès Pannier-Runacher ont dressé un premier bilan du dispositif. 253 projets industriels ont déjà été soutenus ; ils représentent 1,4 milliard d'euros d'investissements industriels, dont près de 143 millions d'euros d'aides publiques, et plus de 5.000 créations d'emplois.

Certaines régions ont d'ores et déjà souhaité compléter l'effort financier de l'Etat pour renforcer l'effet-levier du dispositif.

69% des projets lauréats sont situés dans des territoires considérés comme fragiles (Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, Zones de Revitalisation Rurale, Zones d'Aide à Finalité Régionale, Villes Action Cœur de Ville).

Au cours de cette assemblée générale, le Gouvernement, les Régions et les Territoires d'industrie animés localement par plus de 500 intercommunalités ont fait le point sur le déploiement de « France Relance » et des autres volets du dispositif, notamment le volet compétences (dispositifs transitions collectives notamment), le fonds friches ou encore le soutien aux projets publics (dotation de soutien à l'investissement local - DSIL).

Chaque Territoire d'industrie a été appelé à réexaminer son plan d'actions construit en 2019, pour l'adapter à la situation économique, en tenant compte des plans de relance régionaux.

Ces plans d'actions renforcés s'inscriront dans le cadre des mandats des nouveaux exécutifs communautaires, élus jusqu'en 2026, et dans le cadre du pilotage des conseils régionaux.

**Annexe** : dossier de presse

**Contacts presse** :

**Cabinet de Jacqueline Gourault**

[communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr](mailto:communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr)

**Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher**

[presse.mind@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mind@cabinets.finances.gouv.fr)

**Régions de France**

[vhacke@regions-france.org](mailto:vhacke@regions-france.org)

**AdCF - Intercommunalités de France**

[s.quirado@adcf.asso.fr](mailto:s.quirado@adcf.asso.fr)